

Point 08 : Transformation de la ligne 54 en chronobus et amélioration de la performance et du maillage du réseau de bus.

Intervention : Eric Couvez (St Herblain)

Madame la présidente, chers collègues,

Permettez-moi de profiter de cette délibération pour revenir sur notre schéma de développement des transports puisque le Président de la République a informé son gouvernement et sa majorité relative par voie de presse, de son projet de doter les 10 métropoles françaises de RER métropolitains. C'est une belle idée pour développer nos transports publics, réduire les émissions de CO₂, augmenter les fréquences pour les usagers, raccourcir les temps de trajet sur la métropole, mais voilà, le coup de communication est parti, il faut nous en dire plus.

Il lui appartient désormais de pousser la réflexion, de préciser les montants budgétaires, (en termes d'infrastructures, de matériels et de recrutements de personnels), qui seront investis pour le développement de ce moyen de transport ferroviaire qui serait utile aux déplacements et aux mobilités des populations de la grande région nantaise, au développement du service public des transports, au développement économique durable.

La création de ce RER métropolitain doit être l'objet d'une grande concertation entre l'Etat, la métropole, la région, les communes concernées comme l'ensemble des acteurs concernés pour savoir qui sera autorité organisatrice et dans quelles conditions. S'il voyait le jour, ce projet devrait concilier facilités de déplacements, développement économique du territoire, tarifs accessibles et respect de l'environnement. Aussi et pour ce faire, nous nous opposerons à toute mise en concurrence entre la SNCF, exploitant historique du réseau ferroviaire, et des opérateurs privés.

Nous avons l'intime conviction que si cette idée se concrétisait, elle serait une chance pour notre territoire, pour un meilleur maillage territorial multimodal de transports qui mettrait en réseau ces futures liaisons RER et nos transports en commun de tramway, bus et busway, pour une étoile ferroviaire performante, pour construire la région nantaise de demain où les distances entre les lieux de vie et les lieux de travail, d'études ou d'activités autres seraient plus courtes.

Toutefois, ce possible projet de RER métropolitain encore flou, ne nous interdit pas de poursuivre nos investissements en matière de transports urbains. Reste à déterminer, pour investir mais également pour faire fonctionner ce service public, les moyens donnés à nos collectivités.

Je vous remercie pour votre attention.